



Contrats pour la différence : mode d'emploi

Les CFD ont fait **UNE PERCÉE DANS LE PAYSAGE DES PRODUITS À LEVIER**. Un guide leur est consacré.

LES CONTRATS POUR LA DIFFÉRENCE (CFD ou « contract for difference » dans le langage de leur pays d'origine, le Royaume-Uni) poursuivent sur leur lancée de 2008 et finissent par trouver leur place dans le paysage des produits dérivés à fort effet de levier prisés par les amateurs de sensations fortes. Certes, les régulateurs français ont mis en garde (voir « La Tribune » du 15 mai) les épargnants face au déferlement de certaines campagnes publicitaires jugées « agressives ». Ils précisent par là même que ces produits sont « destinés à une clientèle avisée pouvant surveiller ses positions de façon quotidienne et ayant les moyens de supporter un tel risque ».

■ IMPACT SPECTACULAIRE

En effet, avec une couverture requise réduite à 5 % sur certaines actions, voire à 1 % sur certains indices, le résultat peut être rapidement explosif. Lors d'une journée comme celle de lundi dernier où l'indice CAC 40 a varié de plus de 3 %, la hausse ou la baisse potentielle du CFD basé sur l'indice parisien est de... 300 %.

Le maniement de ces produits demande une bonne

connaissance de leurs caractéristiques. Les sites des prestataires d'investissement proposant des CFD les mieux établis délivrent cette formation. Saxo Banque a franchi une nouvelle étape avec la sortie aux Éditions Maxima d'un « Guide complet des CFD » cosigné Pierre-Antoine Dusoulier, président de Saxo



Banque, et Nicolas Charbonnier. Ce mode d'emploi s'adresse tant aux investisseurs particuliers que professionnels.

Du côté de l'activité, IG Markets revendique une moyenne de 145.000 transactions mensuelles

sur la période de mars à mai, soit l'équivalent de 13 % de celles enregistrées par les courtiers en ligne français. Quant aux volumes d'échanges en nominal (compte tenu de l'effet de levier), ils reprennent de la hauteur en mai avec 3,5 milliards d'euros, contre 1,7 en février, mais face à un record de 5,7 milliards en octobre 2008.

De son côté, Saxo Banque ne livre pas de chiffres récents se contentant de préciser que ses volumes de transactions étaient cinq fois plus importants en janvier 2009 que l'année dernière à la même période. J.-P.G.